

Edito

L'année 2015 aura été marquée bien douloureusement au niveau national : des attentats en début et en fin d'année ; cela nous fait d'autant mieux apprécier la paix de Saint-Pierre. Cela ne doit pas nous faire oublier les victimes au quotidien de cette barbarie au Moyen-Orient comme au Maghreb ou en Afrique noire.

Cela nous a incités à proposer, quand nous avons été sollicités, nos logements pour accueillir des réfugiés ; pour le moment nous sommes trop isolés pour pouvoir être opérationnels, et nous ne pourrions en accueillir prochainement. Mais nous restons attentifs à l'évolution de la situation, sans pour cela engager le budget de la commune ; en effet les aides prévues pour cet accueil couvrent complètement les frais engagés. Cela mobiliserait pour autant notre solidarité et notre entraide.

Cela nous interpelle également, comme j'ai pu le dire à l'occasion de nos commémorations, pour que nous construisions la paix au quotidien dans notre commune et avec nos communes voisines.

L'année est passée bien vite, pour autant nous avons pu réaliser un bon nombre de travaux : la viabilisation du lotissement des Deux Chênes a commencé avec l'amenée de l'électricité et des télécoms ; elle se poursuivra prochainement avec l'amenée de l'eau, puis par l'assainissement. La commercialisation a commencé et nous sommes en relation avec un premier acquéreur. L'aménagement de la place dite « de la bascule » a commencé avec l'enlèvement de ladite bascule, devenue irréparable, qui nous a rapporté 500€. La Commission « Fleurissement » a fleuri l'école et continué d'embellir les plates-bandes du bourg. Dossier vieux de plus de 40 ans, la régularisation des chemins communaux suite à la cession de ceux-ci à la commune pour être goudronnés est avancée aux trois quarts grâce au travail obstiné de Christian Le Blanc aidé, entre autres, de la mémoire de Roland Pannetier. L'acoustique de notre « grande » salle communale a été améliorée, ce qui nous a permis d'y organiser le repas de nos anciens. Comme nous l'impose la loi nous avons élaboré et déposé en préfecture notre Agenda D'Accessibilité Programmé (ADAP) ; il nous reste maintenant à budgéter puis à réaliser ces travaux pour rendre accessibles nos bâtiments publics aux personnes handicapées. Nous avons également réparé la chaudière du logement T2 ; il nous reste à en faire autant avec celle du T4, à y remplacer la tuyauterie sévèrement chargée de calcaire et à installer un adoucisseur pour préserver nos installations.

Comme je vous l'avais indiqué l'année dernière, dans ce même bulletin, l'Etat encourage le regroupement de communes sous la forme de Communes Nouvelles. Vous avez pu voir que

Sainte-Suzanne et Chammes se sont associées. Nous avons eu beaucoup de rencontres avec nos communes voisines sur ce thème: une rencontre à 7 communes avec Sainte-Suzanne, une autre à 5 autour de Vaiges, une à 3 avec Saulges et Thorigné, et quelques autres. Les échanges ont été très enrichissants ; mais malgré le vote unanime du Conseil Municipal en faveur de la création d'une Commune Nouvelle, nous ne sommes

pas parvenus à gagner l'adhésion d'une ou plusieurs communes voisines. Je reste convaincu avec l'équipe municipale que notre petite commune de 141 habitants ne peut rester durablement seule. Nous continuerons donc à œuvrer pour la création d'une entité plus grande, seul gage du maintien des services publics accessibles à nos concitoyens.

A l'aube de cette nouvelle année et avec tout le Conseil Municipal qui travaille au quotidien pour le bien de tous, je vous présente à tous et à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite. Qu'ensemble nous construisions une vie meilleure entre nous et autour de nous.

François Delatouche

SOMMAIRE

EDITO PAGE 1

VIE LOCALE PAGE 2

ENVIRONNEMENT PAGE 10

ECONOMIE PAGE 12

INTERCOMMUNALITÉ PAGE 16

COMMUNICATION PAGE 18

INFOS PRATIQUES PAGE 20



Etat-civil

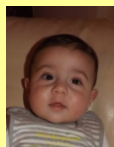
2015

Naissances

Yloann BOYER né le 19 mai 2015 à Mayenne (Mayenne)

Esteban MILLET né le 21 mai 2015 à Mayenne (Mayenne)

Marius CAILLAULT né le 28 décembre 2015 à Château-Gontier (Mayenne)



Mariage

Yoann BOYER et Francine NOIR mariés le 22 août 2015 à Saint-Pierre-sur-Erve (Mayenne)

Décès

Patrick ROBISSON décédé le 17/09/2015 à Evron (Mayenne)

Maddy UTHURRISQ décédée le 23/04/2015 à Laval (Mayenne)

Henriette MALET décédée le 11/11/2015 à Evron (Mayenne)

Françoise COMBE décédée le 16/12/2015 à Laval (Mayenne)



Patrick Robisson nous a quittés un jour de septembre. Il a été enterré au cimetière de Saint-Pierre-sur-Erve et là où il repose, il a vue sur sa colline Saint-Sylvain et sur son école, où il a enseigné avec Odile pendant plus de vingt ans. Il a su transmettre ses passions et sa curiosité à nos enfants. Merci à lui.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Régine BALLESTER et Jean-Noël BIANCHETTI, domiciliés au 10 rue des Tisserands

Cendrine FAGNOT et Paulo VEILLON, domiciliés au 12 rue des Tisserands

Anne-Sophie DOBIGNY et Aymeric LECLERC, domiciliés au 2 place de l'église

Stéphane ERRAGNE, domicilié au lieu-dit « la Chesnardièrre »

Beth et Brian WILLIAMS, domiciliés au « Moulin d'Hardray »

La page de l'école

Année scolaire 2015-2016

Cette année, nous sommes 23 élèves dans la classe,

répartis en quatre niveaux : 6 PS2, 6 MS, 3 GS et 8 CP



Photo scolaire 2014-2015 prise par un photographe de Nantes, Arnaud Monfort : comme nous avons travaillé sur le thème des abeilles (les élèves sont allés visiter la Ferme aux abeilles à Saulges : voir la photo ci-dessus), les élèves se sont mis en scène pour représenter les différents « métiers » de l'insecte : butineuses, nettoyeuses, reine, gardiennes, nourricières...

Notre blog

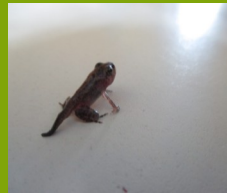
Pour la deuxième année, nous avons créé un blog où vous trouvez, classés par mois, tous les événements de la classe. N'hésitez pas à aller le consulter !

- 1) Taper « toutemonannee.com » dans la barre de Google
- 2) Cliquer dans « accéder » de l'espace visiteur
- 3) Taper le mot de passe : 2fb2y2n



Du têtard à la grenouille

La classe a pu observer pendant deux mois environ la transformation d'un têtard en grenouille : nous prenions deux photos par semaine et notions les changements. Nous allions chercher de l'eau de la rivière dans des bouteilles. Nous avons arrêté quand nous avons eu deux petites grenouilles qui sautaient. Nous les avons rejetées au bord de l'Erve. Les enfants apprennent beaucoup de ces élevages en classe !



Bibliothèque de Vaiges

Une fois dans l'année, la classe se rend à la médiathèque de Vaiges.

* lecture plaisir et emprunt d'un livre qui reste à l'école pour une période d'environ deux mois

* animation d'Anita, la bibliothécaire : cette année, lectures chantées et instrumentalisées de contes de Noël



Notre jardin

L'école a maintenant son jardin : le projet a démarré à l'automne 2015 (préparation du terrain : jardin délimité par des rondins de bois, cartons recouverts d'un épais tapis de feuilles mortes). Les vers de terre ont ensuite travaillé pour nous jusqu'en février.

Au printemps est venu le temps des plantations (tomates, courgettes, tournesols, salades, framboisiers, radis, ...). Nous avons mangé des radis en juin et Géraldine a fait de la rata-touille avec les tomates et les courgettes en septembre !

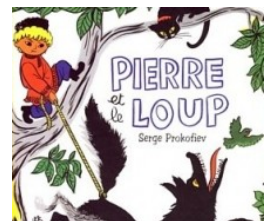
Nous réitérons le projet en 2016 : les élèves apprennent là aussi beaucoup en participant activement. Ils sont contents et émerveillés de manger ce qu'ils ont fait pousser !



Le film « Pierre et le Loup »

Fin janvier 2015, nous avons participé au projet « Horizons images », proposé par la 3C aux classes du secteur. Nous avons réalisé un petit film d'ombres à partir de l'histoire de Pierre et le Loup. Les élèves actionnaient des marionnettes de carton (en tout 13 séquences). Ensuite les CP ont enregistré la bande-son en lisant le texte original à haute voix.

Beaucoup de temps et de travail pour un beau résultat !

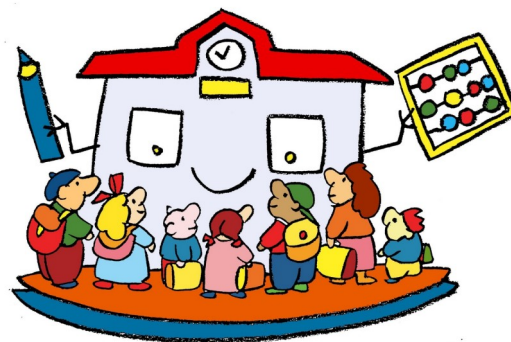


L'école : un atout pour notre village

Pour le bien-être de tous, la présence de l'école dans notre village est primordiale. Elle est le lien social le plus important à Saint-Pierre.

La fusion de deux anciens Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (R.P.I.) en un seul a été décidée il y a trois ans déjà.

Le service scolaire proposé est adapté aux besoins des familles, et reconnu de grande qualité par les parents d'élèves, les élus et l'Inspection Académique.



Le fonctionnement de ce R.P.I. éclaté est particulier. Il est réparti sur quatre communes : Saulges, Chéméré-le-Roi, Thorigné-en-Charnie et Saint-Pierre-sur-Erve. Deux écoles accueillent les enfants de maternelle et de CP et proposent un service de garderie (Saint-Pierre et Chéméré), ce qui permet peu de transport pour les plus petits. Puis les élèves sont regroupés en CE1/CE2 à Saulges et en CM1/CM2 à Thorigné. Depuis l'instauration des nouveaux rythmes scolaires les élèves sont accueillis le mercredi matin. Grâce à l'existence de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Chéméré-le-Roi, les enfants peuvent également être accueillis le mercredi après-midi. Les trois années passées montrent la réussite de cette fusion qui permet de maintenir un service scolaire sur les quatre communes, indispensable à la vie d'un village.

La commission scolaire

Crazy Young

Cela fait maintenant un an que nous avons monté notre Junior Association, Crazy Young. Elle comprend aujourd'hui 10 jeunes et nous permet de passer du temps ensemble dans le local qui a été mis à notre disposition par la commune de Saulges. Nous avons d'ailleurs comme projet de le rénover.

Elle nous permet également de faire diverses activités, cet été nous avons organisé une sortie à Laval : piscine, Mc Donald et Laser Games.

Nous sommes actuellement en train d'organiser un séjour en Ardèche, où nous réaliserons un acte de citoyenneté. Au cours de l'année, nous avons mené différentes actions pour récolter des fonds : vente de gâteaux lors des fêtes de village, vente de crêpes à la Marabille et emballage de cadeaux à Noël.



Le bureau est le suivant :

Présidente : Agathe Transon

Secrétaire : Jeanne Mandrillon-Dixneuf

Trésorier : Romain Vasseur

L'APE DE L'E.R.V.E



L'amicale laïque des parents d'élèves (APE) du Regroupement Pédagogique Intercommunal des communes de **Chéméré-le-Roi/Saint-Pierre-Sur-Erve/Saulges** et **Thorigné-en-Charnie** organise tout au long de l'année scolaire diverses animations, actions et fêtes visant à soutenir les projets des enseignants des quatre écoles du RPI, notamment du point de vue financier. Elle participe par exemple au financement des sorties culturelles (entrées et transports), ainsi qu'à l'achat de matériel. Ces actions sont rendues possibles grâce à la participation des parents bénévoles. L'amicale crée ainsi des liens entre les parents des quatre communes.

Le bureau de l'association :

Patricia Gautrain présidente, Sébastien Sergent vice-président, Aurélie Bucher trésorière et Cécilia Sochon son adjointe, Claudine Tenin secrétaire et Séverine Steyn son adjointe.

Activités organisées pendant l'année scolaire :

- **Le Loto** en octobre
- **La vente de chocolats Monbana** avant les fêtes de fin d'année
- **Le spectacle de Noël** qui a eu lieu le **vendredi 18 décembre à 20h30** à la salle des fêtes de **Chéméré-le-Roi**, prêtée gratuitement par la commune.
- **Une vente de brioches** en février.
- La troupe de théâtre « **les Bouffons du Roy** » joue chaque année son spectacle au mois de mars à la salle des fêtes de Chéméré-le-Roi et offre les bénéfices d'une de ses représentations à l'APE. En échange, nous venons les soutenir lors des 6 représentations. Nous les remercions et vous encourageons à venir les applaudir.
- **Le repas dansant des familles** s'est déroulé le **samedi 11 avril 2015** à la salle des fêtes de **Saint-Jean-sur-Erve**. Le repas était préparé par Christophe Riandière parent d'élève et restaurateur du "Bistrot de la place" à Saulges. L'animation musicale était assurée par Yohann Boyer parent d'élève. Nous les remercions tous les deux.
- **Une vente de biscuits "bijou"** aura lieu en mai.
- **La fête de l'école** ou « Fête à gars Jules » aura lieu le **dimanche 26 juin 2016**, nous devons choisir la commune où elle se déroulera.
- **La Marabille se déroulera** Le **dimanche 7 août 2016** à **Thorigné-en-Charnie**. Le comité des fêtes nous réserve la vente de café et de glaces. Nous sommes ravis d'être présents et de participer à cette manifestation conviviale.
- **Le 15 août 2016**, vous retrouverez l'amicale des parents à Saint-Pierre-sur-Erve. Le comité des fêtes de la commune nous permet de tenir un stand de vente de sandwiches le midi. Merci à eux.

Les activités de l'APE permettront entre autre le financement à hauteur d'1/3 de la classe transplantée en Bretagne, voyage organisé par Mme Sandrine Langlois pour ses élèves de CE1/CE2. Les mairies participeront également à hauteur d' 1/3 et 1/3 restera à la charge des familles.

Nous tenons à remercier l'ensemble des communes pour leur soutien moral et financier.



L'investissement des parents permet à chaque événement d'être un moment plaisant à partager. C'est pourquoi nous rappelons ici le besoin que nous avons de la participation de tous pour continuer à faire vivre l'amicale. Nous comptons sur vous afin que chaque enfant puisse bénéficier des sorties subventionnées par l'APE le plus longtemps possible.

*Pour le Comité des Fêtes et d'Animation de Saint-Pierre-sur-Erve
une année 2015 au top, culturelle, festive, variée et animée!*

Grâce encore une fois à une étroite collaboration avec nos partenaires privilégiés que sont le Conseil Municipal de Saint-Pierre-sur-Erve, le Comité des Fêtes de Saulges, la 3C, le Pays d'Art et d'Histoire, l'Association des Petites Cités de Caractère, et bien sûr le travail de tous les bénévoles nous avons pu vous proposer un programme riche et varié :

Cela s'est passé en 2015: soirée crêpes et jeux en février; journées de Caractère les 13 et 14 juin avec concert et exposition de l'école d'Arts plastiques de Moulay, dans notre église et au bistrot; le 31 juillet cinéma en plein air « HAIR », séance précédée d'une randonnée musicale; 15 août: Peintres dans la Rue et Fête des lumières: un régal pour les yeux et les oreilles avec la présence de 38 peintres et les concerts de groupes très appréciés comme Stabar et Manouchka. 19 et 20 septembre Journées du Patrimoine, exposition entre autre des oeuvres de D. Sutter, concert de Manouchka le 19 et concert de l'orchestre symphonique de Laval le 20. Le 26 septembre, ouverture de la saison culturelle des Coëvrons, avec apéro-concert et spectacle de la compagnie Opus dans l'espace presbytère. 17 octobre: repas des bénévoles du 15 août. 20 décembre: représentation de la chorale « Chants d'Erve » et goûter de Noël.



Un grand coup de chapeau à tous les bénévoles sans qui toutes ces manifestations ne pourraient avoir lieu, avec une mention spéciale pour Yukari et Laurent Gourdin, nos boulangers désormais célèbres pour leurs fouées et pour Maria Vicens qui nous a concocté à plusieurs reprises de merveilleuses soupes ainsi qu'un formidable repas du CCAS! Une autre mention spéciale pour notre trésorière Laurence Combe, remplacée dans ses fonctions par L. Gourdin et pour tous ceux qui ont contribué à l'ouverture pendant plusieurs semaines de notre bistrot. Toutes ces actions vont nous permettre de vous offrir pour 2016 un programme que nous espérons tout aussi passionnant!



Toute l'actualité du CDF
sur : www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr

Envie d'un concert, d'un spectacle? le CDF peut vous offrir des tarifs préférentiels en groupant les réservations. N'hésitez pas à nous contacter!



A vos agendas:



*Tous nos
meilleurs vœux
pour l'année
2016!*



Vendredi 26 février 2016: soirée soupe, crêpes et jeux

21 mai: clôture de la saison culturelle des Coëvrons à Saulges

10 et 11 juin: Journées de Caractère. Exposition de Jill Culliner et concert de Manouchka, avec en 1ère partie Ateliers musicaux animés par le Conservatoire des Coëvrons

Juillet et Août: exposition de peintures et de sculptures par l'Association des 3A

15 août: Peintres dans la Rue et animation spéciale 20 ans de la Fête des Lumières. Concert du groupe Stabar en soirée.

17 et 18 Septembre: journées du Patrimoine, avec Madiba, chorale Gospel le samedi 17 et balade musicale

La Chorale « Chants d'Erve dimanche 20 décembre 2015



Notre belle église romane a accueilli comme chaque année avant Noël, les treize choristes enthousiastes et dirigés de main de maître par François Delatouche. Ils ont entonné devant soixante personnes un répertoire cosmopolite et très varié: de la douceur avec les chants de Noël, de l'exotisme avec des chants basque, tchèque, anglais et japonais. Les choristes ont su partager leur plaisir avec le public, en le mettant aussi à contribution pour chanter *La cloche du vieux manoir* en canon. Cerise sur le pudding: les intermèdes musicaux interprétés par Mark Mills, flûtiste anglais et pétri-arvien.

A l'issue du concert, le comité des fêtes a offert un vin chaud et des confiseries préparées par les choristes, décidément plein(e)s de talents.

Chantier argent de poche à Saint-Pierre-sur-Erve

Du 21 au 24 janvier, la commune a accueilli huit jeunes de seize et dix-sept ans dans le cadre d'un chantier argent de poche. Deux d'entre eux sont pétri-arviennes (Cybille Liberprey et Pauline Le Blanc). Ils étaient encadrés par Stéphanie Daliard, animatrice à la 3C, Philippe Liberprey, intervenant technique et Antoine Josset. Ils ont réalisé plusieurs tâches : poncer et repeindre la balustrade de l'école, repeindre les tracés de la cour d'école et créer un jeu que les enfants ont eu la joie de découvrir à la rentrée.



La dernière matinée, ils ont pu visiter le Moulin de Gô et le Fournil du Cèdre. A l'issue du chantier, il leur a été remis à chacun un chèque de 60 € par la communauté de communes. La mairie ne devait fournir que les matériaux. Un grand merci à l'entreprise Marchand qui a offert la peinture.

Le club Patchwork



Créé en 1996 par Danièle Pateau-Coupeau, le club réunit chaque vendredi après-midi dans les salles communales ses adhérentes fidèles et passionnées qui cherchent à découvrir et à perfectionner cette technique venue d'Amérique du Nord. Le club participe tous les ans à des expositions et fait ainsi connaître son travail.

Le club fêtera cette année ses 20 ans d'existence!





Les amis du moulin de Gô (AMGO) est une association loi 1901 créée en Août 2012 ayant pour but de défendre et revaloriser le Moulin de Gô, maintenir en état de fonctionnement l'ensemble du mécanisme hydraulique, participer à la rénovation du patrimoine et au développement du tourisme local. Les travaux d'aménagement et de rénovation continuent.

Vous êtes tous invités à venir visiter l'avancée des travaux!

Le
MOULIN de GÔ

53270 SAINT PIERRE SUR ERVE

Venez visiter notre site internet

www.moulindego.com

AMGO



Vif succès lors des portes ouvertes en 2015

Environ 600 visiteurs au total lors des portes ouvertes

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins : Les 15 et 16 Juin 2015

Journée « les peintres dans la rue » : Le 15 Août 2015

Journées Européennes du Patrimoine : Les 19 et 20 Septembre 2015

Projets pour 2016 : Portes ouvertes

Journée Européennes des Moulins : le 22 Mai 2016

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins : Les 18 et 19 Juin 2016

Journées Européennes du Patrimoine : Les 17 et 18 Septembre 2016



Aménagement en vitrage des abords de la roue

Le petit mot de l'Amicale des Anciens Combattants

Notre amicale des Anciens Combattants **d'Afrique** du Nord, toujours égale à elle-même quantitativement, a respecté les traditions, en fêtant la nouvelle année, autour de son Président, le 18 février à SAULGES, où eut lieu après des agapes fort sympathiques, l'Assemblée Générale Ordinaire.

Nous nous sommes également retrouvés avec les autres Amicales du Canton le 10 mai à BLANDOUET et le 8 novembre à THORIGNE-en-CHARNIE. Après les messes, les personnalités, les Anciens Combattants et leurs conjoints se sont rendus, drapeau en tête, au Monument aux Morts de la commune pour faire l'appel de nos morts pendant les deux guerres et déposer une gerbe de fleurs.

Ces commémorations sont un moment important qui nous permet d'être rassemblés autour du drapeau de notre patrie en nous rappelant les souffrances subies dans le siècle passé. Ce doit être aussi désormais l'occasion de réfléchir aux tragiques événements du présent.



ESCOLAPE : du dynamisme Des résultats Des projets...

Bilan de la SAISON 2015

2 salles d'escalade : Ballée et Grez en Bouère
73 licenciés
5 séances encadrées
5 encadrants diplômés
12 podiums en compétitions officielles
5 grimpeurs de moins de 12 ans très prometteurs
2 compétitions internationales organisées à Laval : Coupe d'Europe Espoirs et Finale de la Coupe du Monde Seniors et Open Handi-escalade (2000 spectateurs)
1 championnat départemental et...
1 challenge des P'tits Bloqueurs organisés à Ballée
9 licences de découvertes réalisées.....
1 STAGE DE Bloc à Fontainebleau
4 sorties en extérieur



Stage de Bloc à
Fontainebleau Juin 2015

ESCOLAPE...

... est classé à la 93^{ème} place sur le plan national (sur 1200 club d'escalade).

Projets :

Améliorer le classement national du club (131^{ème} en 2014)
-Former 1 initiateur SAE, 1 ouvrier de voies et 1 juge de Bloc
-Organiser un stage de Bloc à Fontainebleau (juin 2016)
-Organiser des sorties en difficultés
-Construire un site internet
-Réaliser des T-Shirt avec un nouveau logo
-Organiser le Championnat départemental de La Mayenne de Bloc à Ballée : 28 et 29 Novembre 2015 (200 grimpeurs)
-Organiser une étape de La Coupe de France de Bloc, Minimes à Vétérans : 26 et 27 mars 2016. Mise en spectacle des Finales (sons et lumières, speaker professionnel). Spectacle gratuit

(200 grimpeurs, 1000 personnes attendues.)

**BONNE ANNEE 2016 A TOUS :
BONHEUR....AMOUR....SANTÉ....
(et inscription à ESCOPE ?!!!!...)**

Thérèse

esculape53ffme@gmail.com



ESCOLAPE, club d'escalade

AGREE JEUNESSE ET
SPORTS
LABEL FFME (en cours)

ESCALADE BLOC,
DIFFICULTES

ECOLE DE JEUNES
INITIATION
PERFECTIONNEMENT
ADULTES

STAGES SORTIES

COMPETITIONS
NATIONALES

ACCUEIL
EQUIPE DE FRANCE
ET EQUIPES
INTERNATIONALES



Lotissement des deux Chênes: Commercialisation des trois lots

Trois terrains constructibles de 771 à 895 m², situés entre Laval et Le Mans, à Saint-Pierre-sur-Erve, petit village de caractère avec boulangerie bio et école, à proximité de Vaiges avec tous commerces.

Terrains paysagés et viabilisés (eau, électricité, assainissement, Télécom).

Au calme, vue panoramique.

X: 1er terrain réservé

Mme Marie ROUAULT, assistante ABF, se tient à votre disposition au 02 53 54 54 45

marie.rouault@culture.gouv.fr



Nous vous rappelons que M. Kenny DAUME, l'architecte-conseil des Petites Cités de Caractère en Mayenne, tient une permanence chaque dernier vendredi matin du mois (prendre rendez-vous auprès de la Mairie de Saint-Pierre-sur-Erve). Vous pouvez aussi le contacter au 06 70 92 41 91 ou par mail: archi-conseil.pcc53@gmail.com

Aménagement de la place de la bascule

L'aménagement de la place de la bascule se fera en lien avec l'installation des maisons du Lotissement des deux Chênes.

2016 verra donc la recherche de financements et de subventions. Le budget global de l'aménagement de la place, tel qu'il avait été présenté dans le précédent bulletin s'élève à 85000 Euros. La commune espère pouvoir obtenir des subventions à hauteur de 80 % de ce montant.



Pour des travaux de rénovation énergétique des logements existants appartenant à des propriétaires privés :

Des conseils gratuits sont à votre disposition pour vous aider à optimiser vos travaux, monter vos dossiers de financements et connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Vous souhaitez **vous renseigner sur des travaux performants**, les nouveaux matériaux, les travaux adaptés à votre logement : contacter l' **Espace Info Energie** au 0810 140 240 (prix d'un appel local).

Vous souhaitez savoir si vous êtes éligibles aux **aides de l'Anah** ou aux autres primes :

contacter **SoliHa 53** au 02.43.91.19.91 du lundi au vendredi.

Vous souhaitez connaître **les aides financières liées à la rénovation énergétique** que sont le crédit d'impôt, l'éco-prêt à taux zéro pour les travaux, le prêt à taux zéro pour l'achat d'une résidence principale dans l'ancien (en 2016 toutes les communes du département sont éligibles) ; vous souhaitez avoir **un plan de financement** relatif aux travaux ou/et à une accession, gratuit, neutre et complet incluant les aides auxquelles vous pouvez prétendre :

contacter **l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)** au 02.43.69.57.00/ consulter www.adil53.org

Vous souhaitez avoir un **conseil sur l'intégration de votre projet dans l'environnement** proche et avoir des conseils gratuits en architecture : contacter le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** au 02.43.56.41.79



J'économise l'eau et des euros au quotidien



Plus de 16 milliards de litres sont prélevés chaque année dans la rivière la Mayenne pour l'alimentation en eau potable. Nous prélevons également près de 10 milliards de litres dans les eaux souterraines.

4 gestes clé pour réduire facilement sa consommation d'eau

Adopter des gestes simples

En **fermant le robinet**, on peut économiser pendant le lavage des mains, 12 000 litres soit 84 € *, le brossage des dents, 37 500 litres soit 113 € *, la vaisselle, 17 500 litres soit 126 € *.

Une **douche** permet de consommer 90 litres d'eau de moins qu'un bain. Sur une année, cela représente 100 000 litres d'eau économisés, soit 700 € *.

On peut également laver les légumes **dans une baignoire** et **garder l'eau du lavage** pour arroser les plants.

* Valeurs pour une famille de 4 personnes sur 1 an, en considérant 3€/m³ d'eau froide et 14€/m³ d'eau chaude



Surveiller ses installations et éviter les fuites

Les fuites, même si elles paraissent faibles, peuvent engendrer des consommations importantes.. Pour les éviter, il suffit de surveiller régulièrement sa consommation en **relevant son compteur** (tous les mois),

d'entretenir ses installations et de **réparer** au plus vite les fuites (le plus souvent, il s'agit seulement de changer un joint).

S'équiper en matériel économe pour moins de 70 €



Quelques dispositifs simples et peu onéreux permettent de réduire les consommations: La mise en place d'**aérateurs sur les robinets** réduit de moitié la consommation sans perte de confort. La **douchette économique** permet de consommer 35 litres de moins pour une douche de 5 minutes.

Pour les WC les plus anciens, le volume de la chasse peut être diminué de 3 à 5 litres d'eau en y installant une chasse double-flux, des plaquettes WC, des bouteilles remplies d'eau,...

Utiliser l'eau de pluie

L'eau de pluie peut être utilisée pour les usages extérieurs (arrosage des plants, lavage des voitures...). Il vous suffit pour cela de prévoir un **système de récupération** en bas des gouttières.

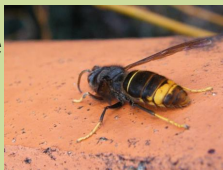
De plus, il ne faut pas oublier d'**arroser au bon moment** (le soir ou le matin) et au pied des plants.

Avec ces gestes clé, vous réduisez votre facture d'eau et d'énergie (eau chaude) jusqu'à 1 100 € par an.

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.ecodeaumayenne.org.



Le frelon asiatique



Cette année encore, cet insecte prédateur de pollinisateurs a beaucoup fait parler de lui. Jusqu'en novembre, les nids étaient toujours occupés et des fondatrices n'étaient pas encore sorties pour hiverner. De nombreux appels ont été réceptionnés à la FDGDON 53 et beaucoup de nids ont pu être recensés grâce à la surveillance effectuée par tous.

Dans certaines communes des plans d'action collectifs via des conventions collectivités / FDGDON 53 ont permis aux habitants de bénéficier d'une prise en charge partielle voire totale du coût de destruction. Alors que certains prestataires ont facturé des déplacements pour des interventions non effectuées ou que d'autres effectuaient des destructions sans enlèvement de nids ; il faut veiller à rester vigilant aux pratiques effectuées et ne pas hésiter à questionner les entreprises sur leur mode opératoire.

Parfois, ce sont des bénévoles qui effectuent cette destruction. Souvent elle se passe bien, mais d'autres fois, des reconstructions sont constatées suite à une mauvaise destruction ou bien malheureusement, dans les cas les plus graves, les frelons se défendant ont piqué gravement les personnes. Et la responsabilité est portée par le commanditaire.

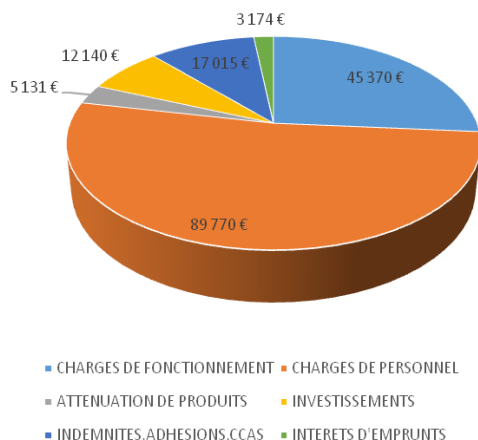
Le coût d'intervention peut être un point de blocage dans la destruction des nids, mais lorsque des nids présentaient un vrai danger (proximité écoles, crèches, ...), des vrais mécanismes de solidarité ont vu le jour (collectivités, voisinage, ...).

Et en attendant un piège réellement sélectif, la destruction du nid reste le meilleur moyen de lutte.

La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toute information : FDGDON 53, 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE, 02 43 56 12 40, accueil@fdgdon53.fr

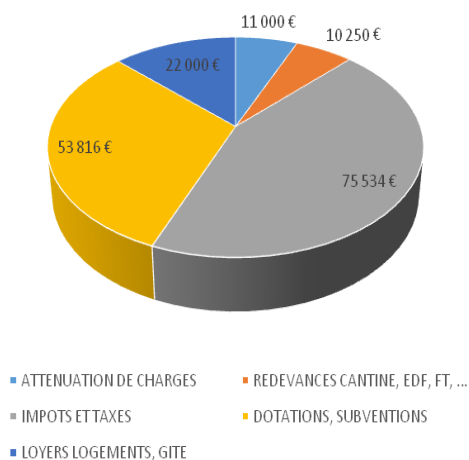
BUDGET 2015

Dépenses du Budget 2015



En 2015, nous avons élaboré et voté un budget prudent, en baisse de 3%.

Recettes du Budget 2015



Le Compte Administratif 2014 a été arrêté à 183 978€ en Recettes et 159 789€ en Dépenses. Nous avons donc bénéficié de recettes meilleures que prévues (+ 5 908€ ou 3,31%) (malgré une baisse de notre Dotation Globale de Fonctionnement de 1 300€) et de dépenses réduites (- 18 281€ ou -10,26%).

Notre Compte Administratif 2015 provisoire s'établit à 184 015€ en recettes (identiques à celles de 2014) et à 164 559€ en dépenses (-8 646€ ou -5%).

Cette «économie» en Dépenses s'explique par une gestion quotidienne très rigoureuse, mais aussi par le retard pris par certains travaux : réparation chauffage logement T4, études de sol lotissement...

Quant aux Recettes, la baisse de la DGF de 3 800€ a été compensée par des rentrées plus importantes que prévues principalement en taxe additionnelle aux droits de mutation (+4 914€)

Le projet majeur que nous devons réaliser ces prochaines années est l'aménagement de la place dite « de la bascule ». L'estimation en est de 85 000€ HT. Nous allons monter prochainement les dossiers de subventions ; nous comptons nous faire subventionner à hauteur de 80% comme cela a pu être réalisé jusqu'à maintenant.

Et nous continuons, comme nous nous y étions engagés, à ne pas augmenter les impôts locaux, les seuls sur lesquels nous sommes décideurs.

VOYAGEZ MALIN AVEC LE PETIT PÉGASE !

Facilitez vos déplacements pour vos activités et vos loisirs, tel est l'objectif de Petit Pégase, le service mayennais de transport à la demande.

Tarifs du Petit Pégase

Un ou deux tickets vous seront demandés en fonction de votre trajet.

- Ticket à l'unité : 2 €
- Carnet de 10 tickets : 16 €

Le transport est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.



REseau Social d'Aides à la Personne

Accompagnement et solidarité

L'association RESO'AP, fondée par la MSA, propose aux habitants de la 3C un service d'accompagnement à domicile et hors domicile.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des services, contactez le 06 60 85 16 30.

Carine SEITE, Responsable MSA Services

02 43 39 44 29

contact@ressoap.fr



Commune nouvelle



La loi du 16 Décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales prévoit le regroupement volontaire de communes limitrophes en Communes Nouvelles. L'aboutissement de ce texte est une légitime reconnaissance de la commune, institution préférée des citoyens et creuset de l'intégration républicaine. Il réaffirme, en effet, son rôle essentiel de proximité au service des habitants et comme lieu d'exercice de la Démocratie.

La commune nouvelle est une réponse adéquate pour les communes qui souhaitent se regrouper, sur une base volontaire, afin d'unir leurs forces, renforcer leurs moyens, mutualiser leurs compétences et leurs ressources pour améliorer leur capacité d'action, mais aussi leur représentation auprès des autres collectivités et de l'Etat.

Cette loi propose un statut de commune nouvelle plus souple, mieux adapté à leur spécificité et au respect de l'identité des communes fondatrices. Les élus peuvent déterminer eux-mêmes la gouvernance et l'organisation qu'ils souhaitent mettre en œuvre au sein de la commune nouvelle, la place des communes fondatrices ainsi que le rôle des maires délégués garants de la cohésion communale. Il ne s'agit nullement de fusion, ni d'absorption des unes par les autres, mais bien d'une association de moyens.

La commune nouvelle est bien une nouvelle entité juridique qui reprend toutes les prérogatives, le patrimoine, le personnel et les ressources des communes fondatrices. Celles-ci perdent ainsi le statut de commune. Cependant chaque commune fondatrice, devenue commune déléguée, conserve son nom, son maire délégué (celui que nous

avons élu en 2014), ainsi que ses conseillers et sa mairie (qui devient mairie annexe). Il n'y a plus qu'un seul budget, celui de la commune nouvelle, mais le conseil municipal de celle-ci peut doter chaque commune déléguée d'un budget de fonctionnement courant en termes d'animation locale et de petits investissements.

La fiscalité de cette commune nouvelle résulte de l'harmonisation des taux des communes fondatrices. Si ceux-ci sont trop différents, cette harmonisation peut être lissée sur 12 ans. Mais ce n'est pas le fruit d'un pur calcul mathématique ; le conseil municipal a toute liberté de voter les nouveaux taux au vu des nouvelles ressources et des enjeux.

Les règles de calcul des indemnités des élus ayant délégations restent les mêmes que pour les communes. Il est fort probable que dans le contexte budgétaire contraint où nous sommes, les élus auront à cœur de conserver une enveloppe globale d'indemnités

égale à la somme de celles des communes fondatrices.

Cette loi, fortement inspirée par l'Association des Maires de France, est une loi souple, basée sur le volontariat, permettant la création de petites entités (200-300 habitants) comme de plus grandes (80 000 habitants).

En Mayenne, 3 communes nouvelles se sont créées en 2015 : Sainte Suzanne - Chammes, Loiron- Ruillé le Gravelais, Pré en Pail - Saint Samson . En France 266 communes nouvelles ont été créées, regroupant 950 communes fondatrices. La plus petite regroupe 239 habitants : Mièges dans le Jura ; la plus importante en compte 82 000: Cherbourg en Cotentin.

Le Conseil Municipal, unanime, a la conviction que cette loi est une opportunité pour l'avenir de notre commune. Nous continuerons donc à œuvrer pour l'émergence d'une nouvelle entité garante de la continuité des services aux habitants sur notre territoire.



M. Vignes, Préfet de la Mayenne, M. Richefou, Président du Conseil Départemental, M. Dilis, Président de l'AMF 53, M. Delevoye, ancien Ministre, M. Morteveille, Maire de Sainte Suzanne, M. d'Argentré, maire de Chammes, lors de la signature officielle de la Charte de la commune nouvelle.

OFFRE D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Gîte communal : Le Presbytère

L'ancien Presbytère du XIXe, restauré en 2002, vous offre un cadre authentique.

En plein cœur de la vallée de l'Erve et au pied du défilé du canyon et des grottes de Saulges, vous serez sous le charme d'un village classé "Petite cité de caractère" bordé par la rivière l'Erve, offrant ainsi un environnement vallonné.

Le Gîte se compose : RDC: séjour (convertible, cheminée, lecteur DVD), cuisine (micro-ondes), salle d'eau, wc. Etage: 1 chambre (1 lit 160 et 1 lit 90) avec salle d'eau, 1 chambre (1 lit 160, 1 lit 90 et 1 lit enfant), 1 chambre (2 lits 90), salle de bain, wc, lingerie (sèche-linge). Equipement bébé à disposition dans le gîte.

Location draps incluse dans le prix, location linge de toilette sur demande.



Chauffage central gaz en supplément sur relevé de compteur.

Pelouse, salon de jardin, barbecue, ping-pong couvert, terrain clos et parking.

Capacité : 8 personnes.

Nombre de chambres : 3 chambres ; Surface : 140 m²

Animaux autorisés (gratuit)

Site internet : www.gites-de-france.com

Gîte de groupe : Le Domaine des Hallais

Le Domaine des Hallais est un centre conçu pour l'accueil de groupes, idéal pour vos vacances en groupe ou pour un évènement précis. Ce corps de ferme entièrement rénové comprend 8 chambres (7 avec sanitaires privés), joliment décorées, une salle pour soirées, stages ou conférences, une piscine intérieure, une salle fitness, un salon et une salle à manger. Il y a une chambre pour 4, accessible pour les personnes à mobilité réduite. L'endroit est très calme, et domine le site des Grottes préhistoriques de Saulges, son site d'escalade, et la rivière l'Erve où il est possible de pêcher. Restauration sur place.

2 pianos.

Lave linge et sèche linge.

Une table de ping-pong, un terrain de pétanque et une grande terrasse avec barbecue sont à votre disposition.

Capacité : 30 personnes ; Surface : 750 m² ; Nombre de chambres : 8 chambres

Animaux interdits

Sites internet : www.leshallais.com et gites-de-france.com



Gîte, 3 chemin de la cour d'Erve

Maison indépendante avec grande terrasse et jardin (salon de jardin, barbecue), terrain clos de 1000 m² arboré, au calme et à la détente. En plein cœur de la vallée de l'Erve et au pied du défilé du canyon et des grottes de Sauges. Vous serez sous le charme d'un village classé "petite cité de caractère" bordé par la rivière de l'Erve.

Gîte pouvant accueillir 5 personnes : mezzanine avec un lit 140 cm et un lit tiroir de 90 cm + canapé convertible dans le salon.

Grand séjour avec cuisine aménagée (micro-ondes) ouverte et sa cheminée. Draps sur demande. Equipement bébé à disposition dans le gîte. Pas de lave vaisselle ni lave linge. Chauffage électrique en supplément sur relevé de compteur et poêle à fioul et cheminée avec insert. Parking.

Vous pourrez profiter de la pêche sur place dans la rivière (avec carte de pêche en supplément) et des nombreuses randonnées.

Capacité : 5 personnes ; Surface : 50 m²

Nombre de chambre : 1 chambre

Animaux autorisés (gratuit)

Site internet : gites-de-france.com

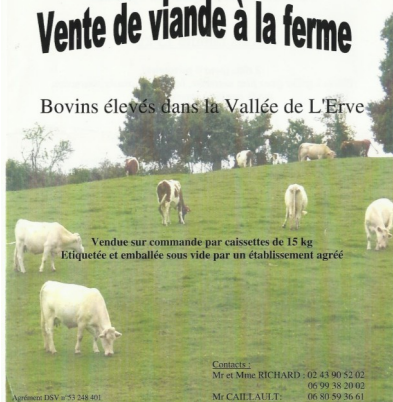


ENTREPRISES PETRI-ARVIENNES

GAEC de l'ERVE
Le Mortier
53270 St Pierre / Erve

Vente de viande à la ferme

Bovins élevés dans la Vallée de L'Erve



Vendue sur commande par caissettes de 15 kg
Étiquetée et emballée sous vide par un établissement agréé

Contacts :
Mr et Mme RICHARD : 02 43 90 52 02
06 99 58 20 02
Mr CAILLAUD : 06 90 89 36 61

Colis cuisine 15 kg

2 rôtis (pour 6 personnes)
Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
1 pot-au-feu (pour 5 personnes)
3 assortiments de bourguignon (pour 4 personnes)

Colis famille 15 kg

2 rôtis (pour 6 personnes)
Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
1 pot-au-feu (pour 5 personnes)
1 bourguignon (pour 4 personnes)
3 paquets d'émincé (environ 350gr à 400gr)
10 steaks hachés (5 barquettes)
Steak haché pour bolognaise (2 barquettes de 500gr)
15 saucisses pur boeuf (3 barquettes)

Colis barbecue 15 kg

2 rôtis (pour 6 personnes)
Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
16 steaks hachés (8 barquettes 250gr)
Steak haché pour bolognaise (3 barquettes de 500gr)
25 saucisses pur boeuf (5 barquettes)
20 merguez pur boeuf (4 barquettes)
4 brochettes (1 paquet)

Pain • Brioche • Gâteau biologique

Le Fournil du Cèdre



Cuit au feu de bois

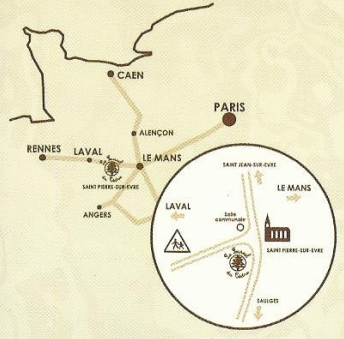
Le Fournil du Cèdre
Laurent et Yukari Gourdin
1 Place de l'église
53270 Saint-Pierre-sur-Erve
Tél. et Fax : 02 43 90 28 91
laurent.gourdin2@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

• Réservation conseillée

- lundi : 17h-20h
- mercredi : 17h-20h
- jeudi : 17h-20h
- vendredi : 15h-20h
- samedi : 9h-12h





ATOUT SERVICE



électricité - isolation - décoration

LIONEL RASMUS
07 80 02 52 31 09 81 96 53 08
rlionel@hotmail.fr

5 rue des tisserands
53270 st pierre sur erva

Travaux agricoles

Jacky HUAUME

La Lèverie

53270 Saint-Pierre-Erve

Tél.: 02 43 90 25 66

Communauté de Communes des Coëvrons : Enjeux Budgétaires

Le Budget Primitif 2015 prévoyait un total de dépenses de gestion de **15 713 000€** qui se décompose comme suit :

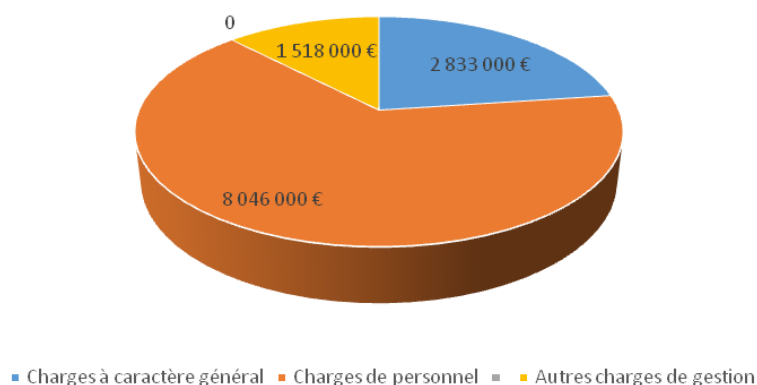
Charges à caractère général (chapitre 011): 2 833 000€

Charges de personnel (chapitre 012) : 8 046 000€

Reversement aux communes (chapitre 014) : 3 316 000€

Autres charges de gestion courante (chapitre 65) : 1 518 000€

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 3C 2015



En considérant que nous ne changeons pas le reversement aux communes, c'est un budget annuel de fonctionnement de **12 397 000€** que nous gérons et qui doit supporter la baisse de la Dotation de l'Etat. Et ce budget est composé à 65 % de charges de personnel !!!

La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de la 3C prévue entre 2014 et 2018 est de 150 000€ en 2014 par rapport à 2013, puis de 367 000 € en 2015 par rapport à 2014, puis de 367 000€ en 2016 par rapport à 2015 et enfin de 367 000€ en 2017 par rapport à 2016, ce qui représente une diminution de ressource de 1 251 000€ en 2017 par rapport à 2013 !!!

Si on ajoute à ceci la baisse de dotation de l'ensemble des communes des Coëvrons qui s'élève sur la même période à 2 207 000€, c'est 3 458 000€ qui manqueront à notre bloc communal (communes + communauté de communes) en 2017 par rapport à 2013 !

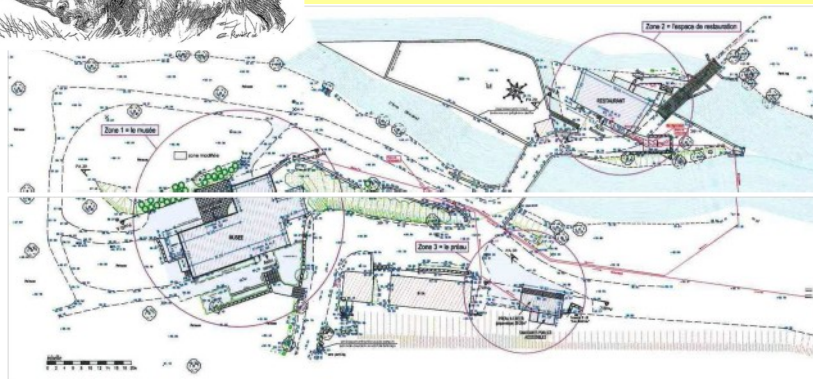
On peut ne pas être d'accord avec la brutalité de cette baisse ; on peut estimer que celle-ci est mal répartie entre l'Etat et les collectivités. L'Association des Maires de France se bat pour faire évoluer cet effort, sans succès pour l'instant. C'est en tout cas la réalité que vit notre collectivité pour l'instant.

Comme par ailleurs nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts, il nous faut donc revoir toutes nos façons de faire, notre train de vie, la délivrance des services sur le territoire et améliorer, avec la contribution créative de nos fonctionnaires, l'efficacité de notre administration. Nous avons déjà réussi à diminuer les frais de fonctionnement de 10%. Il nous reste du chemin à parcourir.

Et pour autant, nous souhaitons garder de l'ambition pour notre territoire. Il va falloir les efforts de tous et la créativité de chacun. C'est le défi que nous avons à relever.



Espace Nature et Préhistoire de Saulges



L'ENPS, pourquoi?

- ◆ Un site naturel exceptionnel : un Karst dans l'Ouest où l'on voit la formation du massif armoricain
- ◆ Un site de refuge pendant les périodes glaciaires depuis l'homme de Neanderthal jusqu'au Solutréen et de nombreux témoignages de l'art paléolithique
- ◆ Une fréquentation importante (50 000 visiteurs par an dont 20 000 aux grottes) par des publics variés (familles du secteur, touristes, scolaires, randonneurs, sportifs)
- ◆ Une recherche vivante: un site d'un grand intérêt pour de nombreux scientifiques

Les objectifs de l'ENPS

- ◆ Créer un outil d'interprétation, comparable au CIAP de Sainte Suzanne
- ◆ Permettre aux promeneurs d'être des visiteurs intéressés et responsables
- ◆ Donner à Saulges sa place dans le PAH des Coëvrons-Mayenne
- ◆ Améliorer l'aspect et le fonctionnement du site



Nouveau préau et nouvelles toilettes, très utiles pour les scolaires notamment



Restaurant « Le Moulin » -
Emménagement mi-janvier 2016



Projet d'aménagement de l'ancien restaurant en espace muséographique.

Travaux en 2016, ouverture prévue pour la saison 2017

Financement:

L'ensemble du projet de l'ENPS, dont le montant s'élève à 1 721 729,74 Euros, est financé à 62,5% par des apports publics de l'Etat, de la Région, du Département: mais aussi de l'Europe.

La 3C participe à hauteur de 37,5%

La nouvelle équipe municipale



F. Delatouche
Maire



C. Le Blanc
1^{er} adjoint



A. Josset
2^{ème} adjoint



I. Fayet



L. Gourdin



F. Mauvieux



R. Pannetier



G. Richard

DELEGUES AU SYNDICAT DU BASSIN DE L'ERVE (SBE)

Délégué titulaire : DELATOUCHE François

Délégué suppléant : JOSSET Antoine

DELEGUES A L'ASSOCIATION DES PETITES CITES DE CARACTERE DE LA MAYENNE (APCCM)

Délégués titulaires : DELATOUCHE François, JOSSET Antoine

Déléguée suppléante : FAYET Isabelle

COMMISSIONS MUNICIPALES: Les commissions municipales sont présidées par le Maire

Commission des finances

LE BLANC Christian, rapporteur, RICHARD Guy, JOSSET Antoine, FAYET Isabelle

Commission de la voirie

LE BLANC Christian, rapporteur, RICHARD Guy, PANNETIER Roland, GOURDIN Laurent, référent de l'agent technique

Commission des travaux

LE BLANC Christian, rapporteur, JOSSET Antoine, RICHARD Guy, GOURDIN Laurent

Commission de la communication

FAYET Isabelle, rapporteur, MAUVIEUX Florence, JOSSET Antoine

Commission environnement, valorisation du patrimoine, fleurissement

MAUVIEUX Florence, rapporteur, GOURDIN Laurent, JOSSET Antoine, PANNETIER Rolande

Commission des affaires scolaires, jeunesse

JOSSET Antoine, rapporteur, LE BLANC Christian

Commission agricole

PANNETIER Roland, rapporteur, LE BLANC Christian, RICHARD Guy

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

JOSSET Antoine, PANNETIER Roland, DELATOUCHE Agnès, FILOCHE Liliane, MILLET Stéphanie, GAULT Cécile

CORRESPONDANT DEFENSE

GOURDIN Laurent

REFERENT SECURITE ROUTIERE

JOSSET Antoine

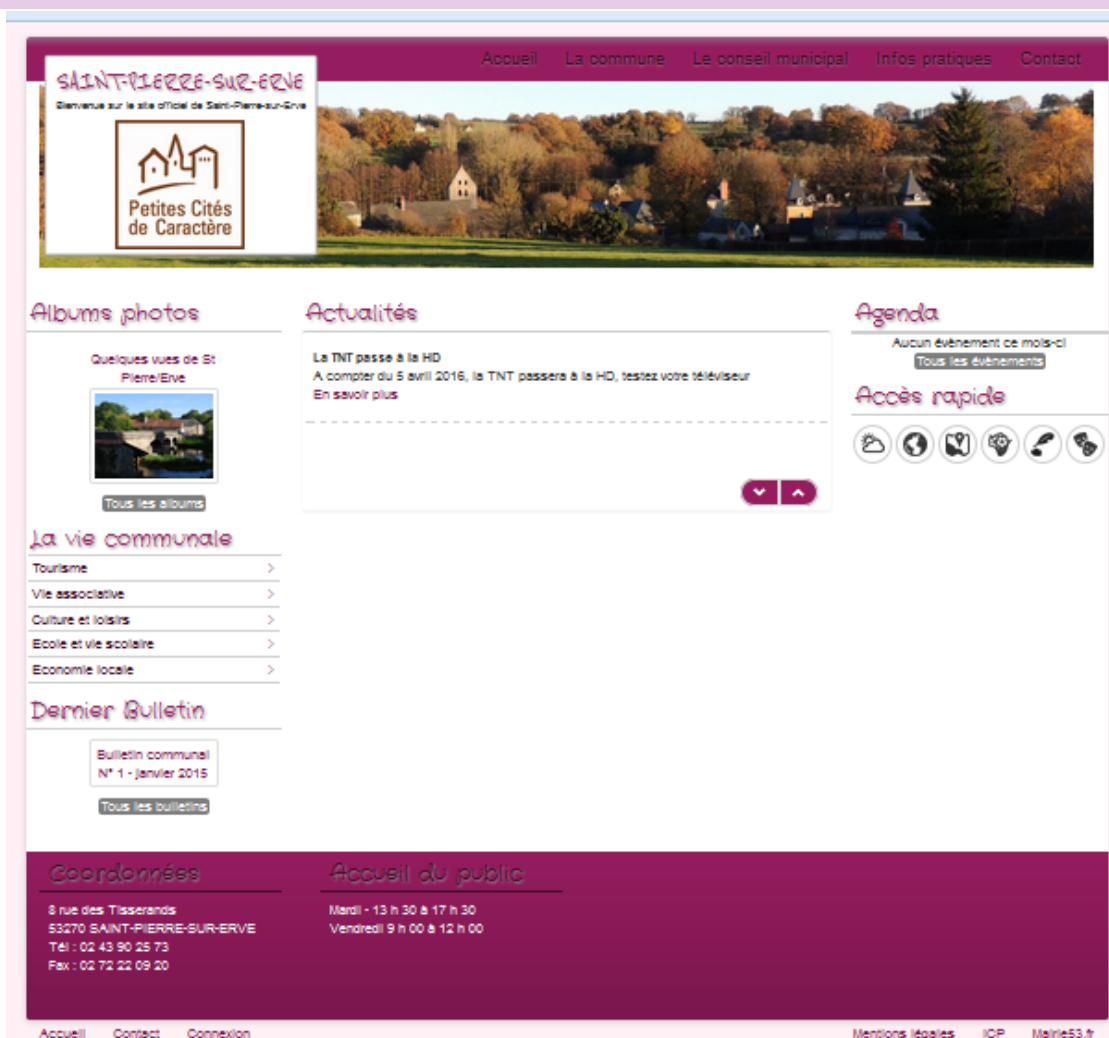
Site internet

Vous pouvez retrouver l'actualité de la commune sur le site internet de la mairie (vie locale, délibérations, infos pratiques, services communaux, etc.)

www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr

Si vous souhaitez être tenus informés des événements communaux, vous pouvez communiquer votre mail à l'adresse de la mairie : **mairie.saint-pierre-sur-erve@wanadoo.fr**

Ecrivez-nous!



Les conseillers départementaux sur le canton de Meslay-du-Maine vous indiquent leurs coordonnées:

Julie Jean
9 rue des Croix
53480 Vaiges
06 26 24 36 53

Norbert BOUVET
Le Pas de Bault
53170 VILLIERS-CHARLEMAGNE
06 07 39 68 54

MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 02 43 90 25 73

Pour joindre M. François Delatouche, maire

Port : 06 60 31 62 97

Courriel

mairie.saint-pierre-sur-erve@wanadoo.fr

Site internet

www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17



Urgence non vitale
02 43 64 33 00
Urgence vitale : 15

HORAIRES

ÉCOLE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
9h - 12h / 13h45 - 16h

MERCREDI

9H -

12H



GARDERIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
07h30 À 18H

MERCREDI



Des services à domicile pour tous !



L'association ADMR de SAINTE-SUZANNE aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé.

Aide à la personne, maintien au domicile

Services adaptés aux personnes âgées, en situation de handicap, malades ou revenant d'hospitalisation

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette, à l'habillage
- Cuisine, courses, aide à la prise des repas
- Accompagnement transport

Ménage - Repassage

Ce service permet, à toute personne qui n'a que très peu de temps à consacrer aux tâches ménagères, d'avoir un chez-soi toujours entretenu. Les professionnels formés de l'ADMR repassent le linge, nettoient cuisines, salles d'eau et toilettes, vitres, dépoussièrent les meubles, ...



Garde d'enfants

L'ADMR propose la garde d'enfants à domicile adaptée aux besoins de chaque famille

Les intervenants professionnels viennent à la sortie des classes, aident les enfants à faire leurs devoirs, préparent leurs repas, ...

Téléassistance au domicile

- Pour pouvoir rester chez soi malgré l'âge, le handicap, la maladie, la peur d'une chute ou d'un malaise

Secteur d'intervention : Chammes, Blandouet, Saulges, St Georges Le Fléchar, St Jean sur Erve, St Léger en Charnie, St Pierre sur Erve, Ste Suzanne, Thorigné en Charnie, Torcé Viviers en Charnie et Vaiges

Nos bénévoles se déplacent au domicile des personnes aidées pour évaluer leurs besoins. Ils peuvent les accompagner dans la réalisation d'une demande de financement. Vous souhaitez participer à l'animation du service ou simplement aller à la rencontre des autres, rejoignez notre équipe de bénévoles.

Accueil du public :

Le lundi et le mardi de 9h30 à 12h - 13h30 à 15h30
et le vendredi de 9h30 à 12h30

ADMR de SAINTE-SUZANNE
1, Bis rue Jean de Bueil
53270 SAINTE-SUZANNE

Déchetterie CHAMMES



Ouverture

Lundi - mercredi - vendredi
13h30 - 17h

Samedi :

9h - 12h / 13h30 - 17h

Tél. : 02 43 01 41 21

Carte d'identification nominative disponible à la mairie pour tous les habitants de la commune, à retirer les jours d'ouverture.